



FBSA
Fonds Belge de Sécurité Alimentaire



Plan de Travail Annuel 2013

**PROJET D'APPUI A LA DECENTRALISATION, A LA DECONCENTRATION ET
AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL AU BENIN (PA3D)**

Entre

Le Gouvernement de la République du Bénin,

Le Programme des Nations Unies pour le Développement

et

United Nations Capital Development Fund

Titre du Projet : Projet d'Appui à la Décentralisation, à la Déconcentration et au Développement économique local au Bénin (PA3D).

Effet (s) UNDAF: D'ici 2013, les populations des milieux défavorisés, notamment les jeunes et les femmes, bénéficient d'opportunités accrues d'emplois et d'activités génératrices de revenus ainsi que d'une meilleure sécurité alimentaire.

Effet (s) escompté (s) du CPAP :

- Les collectivités locales disposent de ressources et d'expertise pour assurer un développement durable ;
- Les populations pauvres et les groupes vulnérables ont amélioré leur sécurité alimentaire et leur droit à l'alimentation est garanti.

Produit (s) escompté (s):

- Les collectivités locales planifient, mettent en œuvre, suivent et évaluent les stratégies et plans d'actions de développement local selon l'approche Droits Humains dans les zones d'intervention;
- Les collectivités locales, les communautés et les ménages disposent de capacités adéquates pour promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables.

Partenaire de mise en œuvre : Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire (MDGLAAT).

Parties responsables: Direction Générale de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale, Unité d'Appui Conseil du Projet, Préfecture de Parakou, Communes.

Brève description du projet

Le PA3D s'inscrit dans la continuité du projet ADECOI mis en œuvre de 2003 à 2008 dans les sept communes ordinaires du Borgou et qui a permis, à travers un système de programmation locale offrant des opportunités d'investissements et de renforcement des capacités à tous les acteurs locaux, de contribuer à une amélioration des modes et des moyens d'existence des populations desdites communes. Le PA3D renforcera ces acquis et agira en appui au développement économique local et à l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations en particulier des femmes et des groupes vulnérables.

En effet, malgré les acquis du projet ADECOI, l'impact de la décentralisation demeure encore faible et fragile : la problématique du développement économique local n'est pas encore bien appropriée par les équipes communales, la pauvreté monétaire et l'insécurité alimentaire s'accroissent. C'est donc pour donner des réponses plus significatives, plus efficaces et plus durables à ces préoccupations que le PA3D sera mis en œuvre.


L'objectif global du projet est de «contribuer à l'atteinte des OMD dans le Département du Borgou et à une amélioration durable des conditions de vie des populations. De façon spécifique, le PA3D vise à «renforcer les capacités des communes et des acteurs locaux à stimuler efficacement le développement économique local et à réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire, en particulier des femmes et des groupes vulnérables».

5

Durée du programme : 2009-2014	
Domaine de résultats stratégiques (Plan stratégique): La lutte contre la pauvreté	
Date de début:	1 ^{er} /01/2013
Date de fin:	31/12/2013
Date de réunion du COP :	18/12/2012
Arrangements de gestion:	NEX

Total des ressources nécessaires : 1 679 531 US \$	
Total des ressources allouées: 1 669 531 US \$	
• UNCDF :	380 000 US \$
• PNUD :	170 000 US \$
• FBSA :	1 092 865 US \$
• Autres:	
o Gouvernement	26 666 US \$
o A rechercher	10 000 US \$
Fonds non budgétisés:	_____
Contributions en nature:	_____

Approuvé au nom de:	Signature	Date	Nom/Titre
Gouvernement de la République du Bénin		26/12/2012	Thomas HOUEDANOU, Directeur Général de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale
Programme des Nations Unies pour le Développement United Nations Capital Development Fund		26/12/12	 Nardos BEKELE-THOMAS, Représentant Résident


Au service
des peuples
et des nations

I. PLAN DE TRAVAIL ANNUEL

Année : 2013

PRODUITS ESCOMPTES	ACTIVITES PLANIFIEES	AGENDA				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PREVU			
		T1	T2	T3	T4		Source de Financement	Montant \$ US		
Données de base, indicateurs et cibles annuelles associés	Liste des résultats d'activités et les actions pour les réaliser									
Produit CPAP 1 : Les collectivités locales planifient, mobilisent des ressources, mettent en œuvre, suivent et évaluent les stratégies et plans d'actions de développement local	Résultat de l'activité 1.1: Les communes évoluent dans un environnement institutionnel et financier plus favorable									
Indicateurs :										
Indicateurs : (1) Nombre d'activités du plan d'assistance conseil 2013 de la préfecture mises en œuvre avec l'appui du PA3D (2) Part des transferts aux collectivités territoriales dans le budget général de l'Etat (3) Score obtenu lors des auto-évaluations participatives des communes (4) Taux d'accroissement des ressources propres des communes (2013/2012)										
Cibles annuelles : (1): 1 (2): 5% (3): 2,33 (4): 5%										
Références (1): 2 (2): 1,8% (3): 2,28										
	1.1.1 : Appui au pilotage de la décentralisation et de la déconcentration : Ponadec, diffusion des outils, opérationnalisation PAC (Activity1, UNDP)	X	X	X	X	DG DGL		UNCDF	71 300	10 000
	1.1.2 : Accroissement des ressources financières des communes : FADEC ; mobilisation de ressources (Activity1, UNDP)	X	X	X	X	UAC/PA3D		UNCDF	71 600	9 500
	1.1.3 : Amélioration de la gestion budgétaire et comptable des communes (Activity1, UNDP)	X	X	X	X	UAC/PA3D		UNCDF	75 700	11 000
	Total Activité 1.1								71 300	2 000
	Résultat de l'activité 1.2: Les communes améliorent les politiques publiques locales									101 380
	1.2.1 : Amélioration des instruments de planification	X	X	X	X	UAC/PA3D		UNCDF	71 600	2 500
	1.2.2 : Appui à la maîtrise d'ouvrage communale	X	X	X	X	UAC/PA3D		UNCDF	71 300	9 300
									72 600	6 000

(4): 40% en moyenne dans la ZIP.											75 700	8 700
											71 300	8 286
											71 500	8 400
1.2.3 : Suivi-évaluation et capitalisation	X	X	X	X	X					UAC/PA3D Consultant	UNCDF	10 067
											72 200	3 333
											75 700	13 044
Total Activité 1.2:												69 630
Total Produit CPAP 1:												171 010

Dynamies de base, indicateurs et cibles annuelles associés	ACTIVITES PLANIFIEES			AGENDA				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PREVU		Montant \$ US
	Liste des résultats d'activités et les actions pour les réaliser	T1	T2	T3	T4	T	T		Code Budgétaire et Description	Source de Financement	

Produit CPAP 2 : Les collectivités locales, les communautés et les ménages disposent de capacités adéquates pour promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables

Indicateurs :

Résultat de l'activité 2.1. : Les communes investissent davantage dans des filières agricoles stratégiques pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle

(1) Nombre de communes bénéficiaires du programme										UAC/PA3D	FBSA	7 800
(2) Proportion (en superficie et en nombre) des parcelles exploitées par les femmes dans la mise en œuvre des sous-projets FDL qui sont sécurisées par l'autorité communale. (UNCDF)			X	X	X							5 600
(3) Le revenu additionnel moyen obtenu par les femmes s'investissant dans les AGR sous financement du FDL en période de soudure est d'au moins xxxxx francs CFA par an à partir de 2011. (UNCDF)			X	X	X					UAC/PA3D	FBSA	4 000
			X	X	X							2 000
			X	X	X					UAC/PA3D	FBSA	8 400
						X	X	X				1 023 333
						X	X	X				5 500
						X	X	X		UAC/PA3D	FBSA	1 500
												2 000
						X	X	X		UAC/PA3D	FBSA	1 500
												2 000
Total Activité 2.1:												1 063 633

Résultat de l'activité 2.2. : Les communes mettent en œuvre des mesures en vue de la réduction des inégalités dont sont victimes les femmes

2.2.1 : Renforcement de capacités des acteurs stratégiques en lien avec le genre (Activity1, UNDP)			X	X	X					ADECoB Consultant	FBSA	6 252
											PNUD	18 520
												1 500

Cibles annuelles : (1): 7 (2): 80% (3): ND (4): 80%	2.2.2 : Appui aux activités économiques des femmes	X	X						75 700		6 500	
	2.2.3 : Finalisation du diagnostic du secteur de la microfinance (Activity3, UNDP)	X				CNM			72 100		10 000	
	Total Activité 2.2:										44 132	
	Résultat de l'activité 2.3 : Les communes favorisent la diversification des sources de revenus des groupes vulnérables											
	2.3.1 : Promotion des initiatives économiques à caractère intercommunal	X	X				UAC/PA3D			71 300	UNCDF	4 000
									71 600		4 000	
									71 600	FBSA	1 600	
2.3.2 : Promotion de l'emploi des couches vulnérables					X	UAC/PA3D			71 600	FBSA	1 500	
Total Activité 2.3:											11 100	
Résultat de l'activité 2.4 : La gestion du projet est menée de façon efficace												
Cibles annuelles : (1): 7 (2): 11% en moyenne (3): ND (4): 85%	2.4.1: Gestion du Projet (Activity1, UNDP)	X	X	X	X	UAC/PA3D			71 300	UNCDF	9 000	
									71 600		5 000	
									75 700		15 800	
									74 200	PNUD	4 000	
									75 700	Budget Nat.	9 333	
									71 400		127 379	
									71 600		10 000	
									72 200		5 000	
									72 400	UNCDF	13 000	
									72 500		9 333	
2.4.2: Fonctionnement et administration (Activity1, UNDP)	X	X	X	X	X	UAC/PA3D			73 100		2 500	
									73 400		18 578	
									74 500		5 000	
									71 400	PNUD	125 000	
									71 600		3 400	
Total Activité 2.4:									73 100	Budget Nat.	17 333	
											379 656	

TOTAL GLOBAL	Total Produit CPAP 2:	1 488 521
		1 669 531

PNUD 170 000
UNCDF 380 000
FBSA 1 092 865
Budget National 26 666

II. ARRANGEMENTS DE GESTION

1. Modalités de financement

Le coût global de l'ensemble des activités du Projet pour 2013 est estimé à 1 679 531 \$. L'estimation des besoins financiers a été effectuée sur la base des résultats attendus au niveau de chaque axe d'intervention.

Le présent Projet de PTA sera financé par les ressources de l'UNCDF (380 000 \$), du FBSA (1 092 865\$), du PNUD (170 000 \$) et celles du Budget National (26 666 \$). Il reste à rechercher 10 000 USD.

2. Modalités de mise en œuvre

La durée initiale du présent projet est de cinq (5) ans. Le projet sera mis en œuvre sous la coordination et la supervision Comité d'Orientation du Projet. L'Unité d'Appui Conseil assure la mise en œuvre opérationnelle des activités.

Le Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire sera le principal partenaire de la mise en œuvre des activités.

A travers l'Unité d'Appui Conseil, il produira les rapports d'avancement des activités et ceux portant sur la situation financière. Ces rapports seront présentés aux parties prenantes au projet.

La gestion des ressources du Projet sera régie par le principe de mise à disposition d'avances de fonds sur une base trimestrielle pour les contrats et dépenses directement gérés par l'UAC en sa qualité de partie responsable et en accord avec le Partenaire de mise en œuvre qu'est la DGDGL. Ces contrats doivent être conformes aux procédures en vigueur, tout en veillant au rapport qualité/prix. Le Gouvernement, à travers le responsable du Projet peut également demander au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de faire des paiements directs auprès des fournisseurs et contractants.

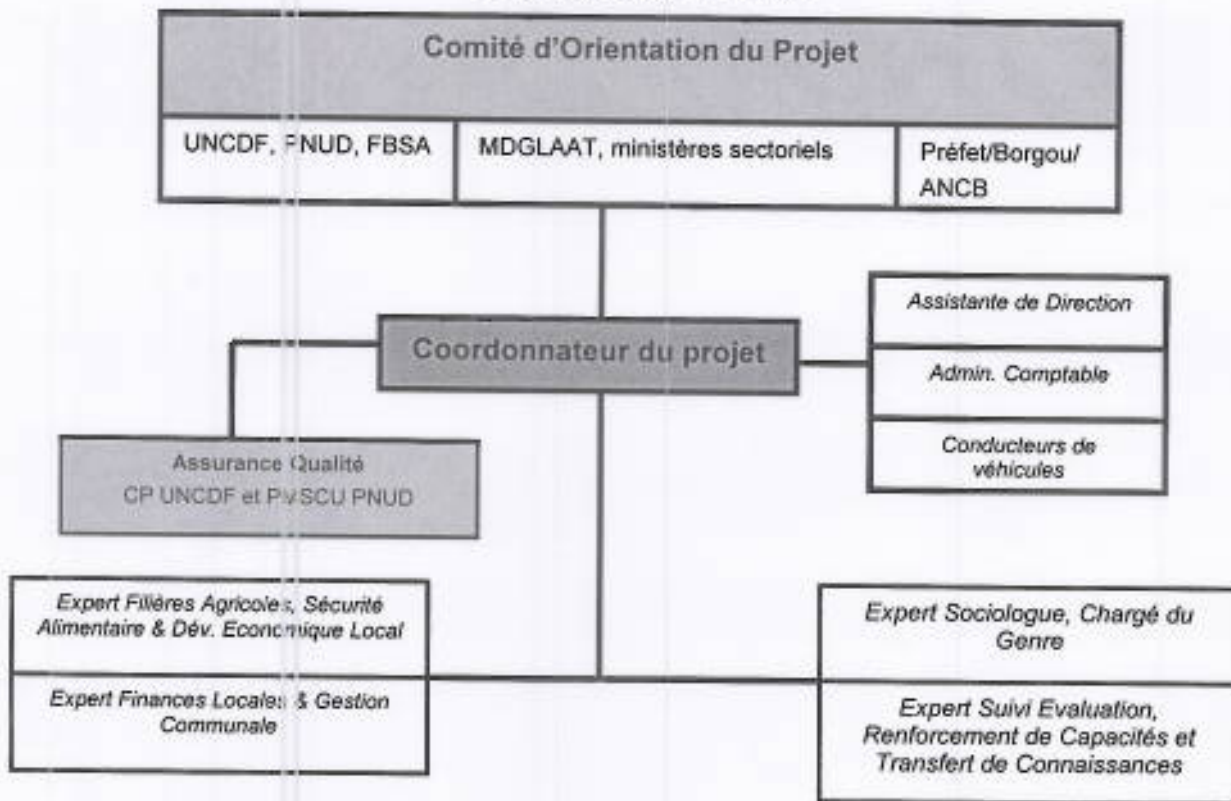
Le Gouvernement prendra toutes les dispositions nécessaires requises pour mettre à la disposition de l'équipe du Projet les ressources additionnelles pour le fonctionnement de l'UAC. En outre, il s'engage à budgétiser l'ensemble des contributions prévues dans le document de projet.

3. Disposition de coordination et de gestion

La mise en œuvre du PA3D sera sous la responsabilité d'un Comité d'Orientation du Projet. Ce Comité sera composé (i) de représentants du Ministre d'Etat chargé de la Prospective, du Développement, de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination de l'Action Gouvernementale, (ii) de représentants du Ministre de l'Economie et des Finances (iii) des représentants des ministères ou structures responsables de la mise en œuvre des activités dudit projet et, (iv) des représentants de UNCDF, du PNUD et du FBSA, des Maires des communes partenaires, du Préfet du Borgou/Alibori... Il se réunit au moins une fois l'an et de façon ad hoc si les circonstances l'exigent, pour connaître et discuter des questions d'orientation générale, et de façon spécifique se prononcer sur les questions relatives (i) à la supervision globale du projet, (ii) au suivi et contrôle de l'évolution, (iii) à l'évaluation de chaque étape terminée, etc. En outre, le Comité d'Orientation du Projet analysera et décidera de tous changements éventuels nécessaires à la bonne conduite de l'exécution du projet.

Le Coordonnateur du Projet coordonnera l'ensemble des activités du projet en veillant à la bonne planification des activités, de la mise en œuvre, à la cohérence et à la synergie des interventions, au suivi évaluation et au reporting. Dans chaque ministère sectoriel ou structure impliquée, un point focal sera désigné pour la mise en œuvre et le suivi des activités du projet.

Organigramme du PA3D



III. CADRE DE SUIVI ET EVALUATION

Le suivi du projet sera réalisé à travers les dispositions ci-après:

Au cours du cycle annuel

Pour le PNUD

- Sur une base trimestrielle, une évaluation qualité, réalisée par l'équipe de projet sous la responsabilité du Chargé de Programme de l'UNCDF doit permettre de rapporter sur l'évolution des résultats d'activités, sur la base des critères qualités et des méthodes de contrôle qualité définies dans la table ci-dessous de Contrôle qualité des produits d'activités.
- Le journal des problèmes doit être activé dans Atlas, et mis à jour régulièrement sous la responsabilité du Chargé de Programme de l'UNCDF pour faciliter le suivi et la résolution des potentiels problèmes en vue d'une bonne gestion des changements au niveau du projet.
- Sur la base de l'analyse initiale des risques en annexe, le journal des risques sera activé dans Atlas et mis à jour régulièrement sous la responsabilité du Chargé de Programme de l'UNCDF, en fonction de l'évolution de l'environnement externe qui peut affecter la mise en œuvre efficace, efficiente et dans les délais, des activités du projet.
- En fonction des informations ci-dessus reportées dans Atlas, le Rapport de Progrès du Projet qui est une sortie d'Atlas ou du Snapshot, sera soumis ensemble avec le Rapport Combiné des Dépenses chaque trimestre par le PMSU à la revue du Comité Technique, en vue d'amendement nécessaire avant l'examen semestriel par le Comité de Pilotage du Programme Cadre.
- Le journal des leçons apprises, doit être activé et régulièrement mis à jour sous la responsabilité du Team Leader pour assurer un apprentissage continu et une adaptation dans l'organisation et la planification du projet. ceci permettra aussi la préparation du rapport des leçons apprises à la fin du projet.
- Un calendrier de suivi doit être activé dans Atlas et mis à jour au fur et à mesure pour capturer les événements importants de gestion du projet.

Pour l'UNCDF

Le Coordonnateur du projet veillera à ce que le suivi du projet se fasse à travers le système d'information et de suivi des projets de l'UNCDF. Il s'assurera lors de l'établissement du PTA que les cibles annuelles pour les indicateurs de suivi du cadre de résultats stratégiques de l'UNCDF sont disponibles de façon à faire état des résultats atteints par rapport aux cibles annuelles.

Le dispositif de suivi évaluation du Projet devra par ailleurs être cohérent avec celui établi pour l'UNDAF.

A la fin de l'année

- **Rapport de Revue Annuelle:** Un rapport de revue annuelle doit être préparé par le Coordonnateur du Projet en collaboration avec le Chargé de Programme de l'UNCDF et le PMSU et validé par, le Comité d'Orientation du Projet puis partagé avec le Comité de Pilotage du Programme Cadre et les Comités d'Effet. Une exigence minimale de ce rapport est qu'il doit fournir une synthèse des résultats atteints par rapport aux cibles annuelles.
- **Revue annuelle du Projet.** Sur la base du rapport ci-dessus, une revue annuelle du projet sera conduite par le Comité de Pilotage du projet qui est l'instance habilitée à apprécier les résultats du Projet et à lui donner des orientations pour sa mise en œuvre adéquate et approuver le plan de travail de l'année suivante. Dans la dernière année du projet, cette revue tiendra lieu de revue finale. Cette revue sera sous la responsabilité du Comité de Pilotage du Programme Cadre et impliquera d'autres parties prenantes. Elle permettra d'analyser le niveau de progrès des produits et leur contribution aux différents Effets.

CONTROLE QUALITE DES RESULTATS D'ACTIVITES DU PROJET

Produit CPAP visé: Les collectivités locales planifient, mobilisent des ressources, mettent en œuvre, suivent et évaluent les stratégies et plans d'actions de développement locaux		
Résultat d'Activité 1	L'environnement institutionnel et financier des communes est amélioré	Date de début : 1 ^{er} janvier Date de Fin : 31 décembre
But	Il s'agit pour les acteurs de s'approprier le nouvel environnement institutionnel dont la mise en œuvre effective contribuera à créer aux communes de meilleures conditions d'exercice de leur mission.	
Description	Le projet prévoit d'appuyer la Préfecture, la DGDGL pour la mise en œuvre de leur PTA et le Secrétariat Permanent de la PONADEC pour le renforcement de ses capacités. Dans le cadre de l'appui pour l'accroissement des ressources propres des communes, le projet assurera l'appui technique et financier nécessaire pour le fonctionnement des Spécialistes en mobilisation des ressources locales mis à disposition des communes. Enfin, au plan du financement, le projet abondera le FADeC pour un montant de 200 000 USD.	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
(i) Nombre d'activités du plan d'assistance conseil 2012 de la préfecture mises en œuvre avec l'appui du PA3D (ii) Part des transferts aux collectivités territoriales dans le budget général de l'Etat en 2012. (iii) Taux d'accroissement des ressources propres des communes (2012/2011)	Exploitation du rapport annuel d'activités du PA3D et des communes	(i) Fin septembre 2013 (ii) Fin juin 2013 (iii) Fin décembre 2013
Produit CPAP visé: Les collectivités locales planifient, mobilisent des ressources, mettent en œuvre, suivent et évaluent les stratégies et plans d'actions de développement locaux		
Résultat d'Activité 2	Les politiques publiques locales des communes de la ZIP sont améliorées	Date de début : 1 ^{er} janvier Date de Fin : 31 décembre
But	L'objectif visé est d'inciter chacune des communes à disposer des documents de planification (PAI et Budget) réalistes et prenant en compte le genre, à mobiliser et à gérer au mieux les ressources disponibles en vue d'offrir des services publics de qualité aux citoyens.	
Description	Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance locale, les capacités des acteurs communaux ont été renforcées notamment pour accroître la mobilisation des ressources propres et la maîtrise d'ouvrage communale, la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et autres couches vulnérables dans les instruments de planification des investissements et enfin, l'instauration d'un cadre approprié de collecte des données en vue d'un meilleur suivi des activités du projet. L'auto évaluation et les vérifications des organes publics de contrôle permettra de mesurer les performances atteintes et de tirer des enseignements. Les autoévaluations participatives de l'exercice 2012 sont programmées pour le premier trimestre 2013.	
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle
(i) Les actions répondant aux besoins spécifiques des femmes et autres groupes vulnérables sont mises en œuvre à 75% dans les 7 communes de la ZIP. (ii) 2,58% des budgets de fonctionnement communaux sont affectés au fonctionnement et à l'entretien des infrastructures socio-collectives (iii) les 7 communes de la ZIP disposent d'un dispositif de collecte de données de suivi du FDL fonctionnel (iv) 1 auto-évaluation participative de l'exercice 2012 est organisée par commune en 2013.	Consultation des rapports d'activités des communes et de l'UAC	(i) fin décembre 2013 (ii) fin juin 2013 (iii) fin décembre 2013 (iv) fin mars 2013
Produit CPAP visé: Les collectivités locales, les communautés et les ménages disposent de capacités adéquates pour promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables		
Résultat d'Activité 1	Les filières agricoles stratégiques pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont promues par les communes	Date de début : 1 ^{er} janvier Date de Fin : 31 décembre
But	Il s'agit de susciter une mobilisation et une riposte collective et concertée de l'ensemble des acteurs du développement régional à la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et de mettre à la disposition des communes des ressources en vue de financer des actions dans ce domaine.	
Description	A cet effet, il est envisagé de poursuivre l'appui aux communes en vue d'accroître les investissements dans le domaine agricole et de les cibler prioritairement sur les filières qui sont stratégiques pour la	

	sécurité alimentaire et nutritionnelle dans leur commune. La définition et la mise en œuvre des mécanismes de gestion appropriés des réalisations permettront d'assurer la pérennisation des acquis. Les sensibilisations des bénéficiaires (producteurs, membres comités de gestion, administrations communales et déconcentrée et l'IMF partenaire) permettront de les mobiliser pour la poursuite du warrantage dans les communes.		
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle	
(i) le warrantage est mis en œuvre dans les 7 communes (ii) 15 infrastructures de soutien au warrantage sont fonctionnelles (iii) 15 infrastructures de soutien à la sécurité alimentaire prennent en compte les chocs climatiques potentiels dans la ZIP	Exploitation des rapports de l'UAC, des communes et des CeCPA	(i) fin juin 2013 (ii) fin juin 2013 (iii) fin juin 2013	
Produit CPAP visé: Les collectivités locales, les communautés et les ménages disposent de capacités adéquates pour promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables			
Résultat d'Activité 2	Des mesures de réduction des inégalités dont sont victimes les femmes sont mises en œuvre par les communes	Date de début : 1 ^{er} janvier Date de Fin : 31 décembre	
But	Les femmes jouent un rôle prépondérant lors qu'il s'agit d'assurer la sécurité alimentaire du ménage mais paradoxalement n'ont ni l'accès ni le contrôle des ressources matérielles et immatérielles nécessaires pour assurer cette sécurité alimentaire. La réduction des discriminations dont elles sont victimes aura un impact positif sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.		
Description	Le PA3D poursuivra ses actions de sensibilisation et de renforcement de capacités à l'endroit des femmes mais également en direction des élus communaux afin que des mesures spécifiques en faveur des femmes soient prises dans les budgets communaux. Des initiatives communales au profit des femmes seront également financées sur les ressources du FDI. Le PA3D appuiera les cadres de concertation spécifiques en genre des communes pour l'élaboration et la mise en œuvre de leurs PTA. Il est prévu un appui à l'élaboration des budgets annuels sensibles au genre. Les groupements de femmes et les porteurs de microprojets locaux en lien avec la sécurité alimentaire et nutritionnelle seront formés et accompagnés pour leur installation en 2013.		
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle	
(i) Les 7 communes de la ZIP disposent de budgets 2013 sensibles au genre (ii) Le plan d'actions 2013 de la stratégie Genre est mis en œuvre à 75% (iii) 15 groupements de femmes ont bénéficié d'au moins une formation en gestion de ses activités et d'un accompagnement pour son installation. (iv) la JIF est célébrée dans les 7 communes	Consultation des rapports d'activités de l'UAC et des communes.	(i) fin décembre 2013 (ii) fin décembre 2013 (iii) fin décembre 2013 (iv) fin juin 2013	
Produit CPAP visé: Les collectivités locales, les communautés et les ménages disposent de capacités adéquates pour promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables			
Résultat d'Activité 3	Les sources de revenus des groupements vulnérables sont diversifiées dans la ZIP	Date de début : 1 ^{er} juillet Date de Fin : 30 octobre	
But	L'un des déterminants de l'insécurité alimentaire est la pauvreté monétaire due à la faible diversification des sources de revenus. Le soutien aux actions de diversification des sources de revenus des groupes vulnérables aura un effet positif en termes de lutte contre l'insécurité alimentaire.		
Description	Il s'agit d'accompagner les initiatives économiques émanant des groupes vulnérables en renforçant leurs capacités d'auto emploi et en poursuivant les actions de plaidoyer à l'endroit des autorités communales pour la sécurisation foncière. La mise à disposition des vulnérables des sources de financement des activités génératrices de revenus en période de soudure à travers le système de warrantage constituera un outil supplémentaire de lutte contre l'insécurité alimentaire.		
Critère Qualité	Méthode de Contrôle Qualité	Date de contrôle	
(i) Proportion (en superficie et en nombre) des parcelles exploitées par les femmes dans la mise en œuvre des sous-projets FCL qui sont	Consultation des rapports d'activités de l'UAC et des communes	(i) fin décembre 2013 (ii) fin décembre 2013	

<p>sécurisées par l'autorité communale. (UNCDF) (ii) Le revenu additionnel moyen obtenu par les femmes s'investissant dans les AGR sous financement du FDL en période de soudure est d'au moins xxxxx francs CFA par an à partir de 2011. (UNCDF)²</p>		
--	--	--

² Nouvel indicateur dont la valeur de référence et la cible sont en cours de détermination

JOURNAL DES RISQUES

Titre du Projet : <i>Projet d'Appui à la Décentralisation, à la Déconcentration et au Développement économique local au Bénin (PA3D)</i>		Award ID: 00056912	Date : Décembre 2012
--	--	--------------------	----------------------

#	Description	Date d'identification	Type	Impact & Probabilité	Mesures/Réponses de Gestion	Responsabilité	Elaborée, mise à jour par	Date de dernière mise à jour	Situation
1	Faible disponibilité des interlocuteurs de l'UAC dans la période de pré campagne électorale au cours de l'année 2013	18/12/2012	Politique	I = 4 P = 4	Anticipation des activités préparatoires pour la mise en œuvre des sous-projets	Coordonnateur/ UAC	UAC		Statut quo
2	Faible collaboration entre les SDE et l'administration communale dans certaines communes (RP et RCPA)	18/12/2012	Opérationnel et programmatique	I = 4 P = 3	Dialogue permanent en vue de lever les incompréhensions. Compte rendu et sollicitation de l'appui du Préfet	Coordonnateur/ UAC	UAC		Statut quo
3	Perturbations des plannings par des priorités gouvernementales	18/12/2012	Politique	I = 4 P = 4	-	Coordonnateur/ UAC	UAC		Statut quo

CONTEXTE JURIDIQUE

Ce document, ensemble avec le CPAP signé par le Gouvernement du Bénin et le PNUD et qui est incorporé par référence, constituent ensemble le document de projet conformément à l'Accord Standard d'Assistance de Base, et tous les arrangements du CPAP sont appliqués à cet document.

Conformément donc à l'Accord Standard d'Assistance de Base, la responsabilité de la sauvegarde et de la sécurité du partenaire de réalisation, de son personnel et de ses biens, ainsi que des biens du PNUD et du FENU sous la responsabilité du partenaire, sont du ressort du partenaire de réalisation.

Ainsi il doit:

- a) Mettre en place un plan de sécurité approprié et le maintenir, en fonction de la situation sécuritaire du pays,
- b) Assumer tous les risques et devoirs relatifs à sa sécurité et à la mise en œuvre complète de son plan de sécurité.

Le PNUD et l'UNCDF se réservent le droit de vérifier si un tel plan est en place, et suggérer des modifications au plan si nécessaire. Tout échec à maintenir ou à implémenter un plan approprié de sécurité comme requis ci-dessous, sera considéré comme un manquement à cet accord.

Le partenaire de réalisation, s'accorde à prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'aucun des fonds du PNUD et de l'UNCDF reçus dans le cadre de ce projet ne soit utilisé pour soutenir des individus ou des entités associées au terrorisme, et que tout bénéficiaire de montant accordé dans le cadre de ce projet, n'apparaît pas dans la liste tenue par le Conseil de Sécurité, établie par la résolution 1267 (1999). Ce texte doit être contenu dans tout contrat ou accords avec des tiers dans le cadre de ce projet.

Annexes

Termes de Référence des personnels clés du projet

COORDONNATEUR DU PROJET

Sous la supervision générale du FENU et celle plus directe de la représentation du PNUD, le Coordonnateur de l'UAC accomplira les tâches suivantes :

Au niveau de la gestion du projet

- Concevoir et mettre en œuvre un programme de travail et d'activités pour l'UAC en vue de réaliser les activités prévues par le PA3D ;
- Élaborer, avec la participation des principaux partenaires locaux (communes, comité de coordination, partenaires gouvernementaux, Projet ASGOL et autres acteurs locaux pertinents), des plans de travail annuels ;
- Effectuer le suivi et le rapportage trimestriel de l'exécution des activités du PA3D ;
- Élaborer des rapports annuels portant sur l'exécution du projet et l'ensemble des résultats attendus. Ces rapports devront être élaborés selon le modèle du FENU et faire état de la progression des activités, de l'appréciation de l'évolution des situations locales et nationales, des contraintes et des potentialités dans le travail interne et externe, et présenter les résultats financiers de l'exécution du projet ;
- Administrer les enveloppes budgétaires allouées et préparer les révisions budgétaires ;
- Préparer les rapports requis pour la tenue des réunions tripartites du Projet et celles du Comité d'orientation du Projet et assurer le Secrétariat des dites réunions ;
- Déterminer et fixer les tâches à accomplir par l'équipe technique de l'UAC en vue de la réalisation des activités de conception et/ou de mise en application des instruments de planification, de gestion des collectivités et de développement économique local ainsi que dans les divers domaines de la formation des acteurs locaux au niveau :
 - des pratiques administratives, financières et comptables ;
 - du développement de la planification participative et financière des activités et équipements financés par l'entremise du PA3D ;
 - du développement économique ;
 - des stratégies de lutte contre la vulnérabilité à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
 - de la participation des groupes défavorisés et vulnérables ;
 - de l'échange d'information ;
- Élaborer et/ou assurer le contrôle de qualité des termes de référence pour la sélection de prestataires de services ;
- Procéder à des contrôles sur le terrain afin d'évaluer les conditions de mise en œuvre du Projet et s'il y a lieu prendre les mesures de correction nécessaires à la bonne conduite des activités et l'atteinte des résultats ;
- Œuvrer au fonctionnement régulier du cadre institutionnel du projet, notamment par un appui suivi aux institutions mises en place dans le cadre du projet afin d'assurer (i) une programmation et une mise en œuvre concertées, dans la mesure du possible, avec les autres intervenants présents dans les communes partenaires et (ii) un échange constant avec les partenaires gouvernementaux sur l'évolution et l'exécution du projet ;
- Effectuer des missions de suivi technique sur le terrain avec les partenaires institutionnels du PA3D ;
- Élaborer tous les documents requis et participer aux réunions tripartites du projet ;
- Suivre, en partenariat avec les communes, les activités des prestataires de services chargés de mettre en œuvre les différentes activités du PA3D et assurer le contrôle de la qualité ;
- Tenir des réunions mensuelles de gestion et d'exécution des activités du projet ;
- Assurer la gestion et l'évaluation de la performance du personnel de l'UAC.

Au niveau de l'appui conseil en matière de gestion communale et du développement des instruments

- Concevoir des méthodes et proposer des instruments opérationnels en matière de planification et d'approches participatives adaptés à la culture et à l'environnement politico administratif local et portant, entre autres, sur :
 - la prise en compte effective des déterminants de la pauvreté et des facteurs d'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
 - une stratégie de maîtrise d'ouvrage communale en matière de promotion de l'économie locale et communale prioritairement orientée vers la satisfaction des besoins économiques, alimentaires et nutritionnels des femmes et des autres groupes vulnérables ;
 - les aspects financiers et comptables liés à la rentabilité économique et sociale des initiatives envisagées ou programmées ;
 - les aspects normatifs liés au rapport entre la demande (besoins) et la quantité/qualité de la réponse (biens et services fournis) ;

- les aspects techniques gouvernés par des critères de conformité (organisationnelle, fonctionnelle et constructive), de durabilité et d'économie d'exécution) impliqués dans la production des objets et des lieux construits.
- Réaliser des schémas simples des systèmes relationnels régissant les structures et les acteurs (organisation, compétences et fonctions, hiérarchie décisionnelle, ...) intervenant dans la production des biens et des services en portant une attention particulière à (i) leurs outils réglementaires de droit public et privé (contrats, conventions, appels d'offres, visas, suivi, audits, ...); (ii) leurs outils de comptabilité, de financement (budgets, devis, prix, ...) et techniques (plans, expertises et contrôles, tests, ...).
- Contribuer au renforcement des capacités des services techniques déconcentrés de l'administration dans leur mission d'assistance et de conseil aux communes, dans une perspective de pérennisation ;
- Conseiller et solliciter l'adaptation des règles de fonctionnement de l'administration, même à titre expérimental, aux exigences des actions directes d'appui aux communes ;
- Produire des notes d'information et des brefs rapports (avis, suggestions, propositions, directives, etc.) à l'intention des partenaires institutionnels du projet.

Au niveau du développement des économies locales, de la lutte contre la vulnérabilité à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle

- Appuyer chaque commune à se doter d'une carte de vulnérabilité à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle sur la base d'un tableau de bord social ;
- Soutenir la promotion des filières agricoles mixtes (production de nourriture et apport de recettes financières pour les ménages) suivant une démarche basée sur l'analyse de chaîne de valeur ajoutée ;
- Informer les collectivités locales des forces et faiblesses de leur économie et les sensibiliser aux possibilités en matière d'investissement public ;
- Identifier et proposer des mécanismes d'aide à mettre en place dans les collectivités locales pour promouvoir leur développement économique;

Au niveau du dialogue

- Prendre toutes les actions nécessaires pour que la stratégie de communication du PA3D entraîne l'adhésion de la population aux activités et favorise l'établissement d'un dialogue permanent entre les élus et les citoyens ;
- Assurer la bonne circulation de l'information auprès des représentants du gouvernement, des préfets, des élus des conseils communaux, des représentants des citoyens, de la société civile, des responsables des services déconcentrés, des responsables des autres projets concernés ou intéressés au PA3D par la tenue de réunions, des rencontres régulières ou la transmission de documentation et rapports relatifs au projet;
- Assurer aussi la liaison avec les structures centrales concernées par le PA3D à savoir, la Mission de décentralisation, la Maison des collectivités locales, la Recette Générale des Finances du Ministère des Finances, le Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire, Ministère de la Prospective, du Développement et de l'Évaluation de l'Action Publique, le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche tant sur plan de l'information, de la consultation, de la concertation et de la coordination, qu'aux plans conceptuel et opérationnel liés aux problématiques du développement décentralisé.
- Assurer la complémentarité des activités du Projet avec celles des autres projets en cours dans le Département ;
- Assurer l'appropriation et la généralisation par le MDGLAAT et d'autres ministères pertinents, des bonnes pratiques développées par ADECOI et PA3D dans une perspective de leur pérennisation en vue de l'enracinement de la décentralisation et du développement local dans le pays.

Qualifications requises

Le candidat ou la candidate devra posséder les qualifications suivantes :

- Titulaire d'un diplôme de troisième cycle dans l'un des domaines ci-après : agroéconomie, économie rurale, administration publique, planification ;
- Minimum de 10 ans d'expérience dans les secteurs concernés, dont au moins cinq (5) dans le cadre du développement local ;
- Expérience pratique dans la gestion des projets, la coordination de l'action d'intervenants multiples sur le terrain et le développement d'approches innovantes dans la pratique locale ;
- Bonne capacité de facilitation et de négociation.

LE COMPTABLE

Le comptable est responsable de la comptabilité de l'UAC. Sous la supervision du Coordonnateur, le comptable accomplira les tâches suivantes :

- Participer activement à la conception des procédures comptables et financières de l'UAC ;
- Participer au paramétrage du système comptable pour la gestion financière de l'UAC ainsi que des investissements consentis dans le cadre du FDL ;
- Collaborer à l'identification des différents paramètres pour l'exécution des activités à implanter pour la mise en place d'un système de comptabilité analytique ;
- Assurer la gestion et le suivi financier des activités de l'UAC ;
- Fournir des notes d'information et de brefs rapports au niveau comptable (avis, suggestions, propositions, directives, etc.) à l'intention de l'UAC ;
- Participer à l'élaboration du plan d'opération et des plans de travail annuels de l'UAC ;
- Participer aux réunions de gestion de l'UAC ;
- Fournir un appui dans la rédaction des divers rapports de suivi opérationnel (mensuel, trimestriel et annuel) de l'UAC.

Qualifications requises

Le candidat ou la candidate devra posséder les qualifications suivantes :

- Diplôme de BTS en comptabilité ou équivalent accordé par une institution d'enseignement reconnue par le ministère en charge de l'Éducation.
- Minimum de 5 ans d'expérience dans la tenue de la comptabilité notamment dans le cadre de projet de développement.
- Bonne capacité de communication.

L'ASSISTANTE DE DIRECTION

L'Assistant de Direction est responsable d'assister l'ensemble des experts et consultants associés au projet dans la gestion de leurs activités.

- Assister le coordonnateur dans la gestion journalière des activités administratives du PA3D
- Participer aux réunions d'équipe ;
- Assurer la prise de note lors des différentes réunions du PA3D et rédiger les procès-verbaux ;
- Rédiger et saisir des lettres;
- Faire la saisie des documents et des rapports;
- Assurer la gestion du courrier (entrée et sortie);
- Conserver et classer la documentation et la correspondance relatives aux activités du PA3D ;
- Assister le comptable dans l'élaboration des rapports financiers ;
- Faire le suivi des dossiers administratifs auprès du PNUD et du FENU.

Qualifications requises

- Le candidat ou la candidate devra posséder les qualifications suivantes :
- Diplôme de BTS en secrétariat ;
- Minimum de 5 ans d'expérience dans le secrétariat ;
- Bonne capacité de communication ;
- Maîtrise parfaite du français et de l'outil informatique, notamment des logiciels de traitement de texte, tableur et base de données.

L'EXPERT EN FINANCES LOCALES ET GESTION COMMUNALE

Il est principalement responsable de l'appui aux communes pour tout ce qui touche aux finances locales (budget, outils de gestion), de l'appui à la préparation des PDC, PIC et PAI. Il sera responsable d'appuyer les acteurs locaux dans la préparation financière et l'évaluation des projets de développement économique locaux.

Au niveau de la gestion financière des communes :

- Collecter l'information sur la gestion des communes et procéder à des analyses institutionnelles ;
- Appuyer les élus dans la maîtrise des instruments et outils de gestion et de budgétisation de la commune ;
- Assister les conseils communaux afin de les amener à améliorer de manière significative les performances budgétaires, notamment par la prise en compte des résultats du SAFIC (recensement, mobilisation des ressources locales fiscales et non fiscales, mobilisation des ressources externe et des transferts, utilisation transparente des ressources de la commune) ;
- Appuyer les élus locaux ainsi que les membres des groupements et mouvements associatifs dans la maîtrise et la préparation financière des projets locaux de développement ;
- Assurer la formation continue des élus et des membres des groupements et mouvements associatifs en ce qui a trait à la gestion de ces structures, aux modes de fonctionnement démocratique et à la participation des citoyens à ces structures ;
- Au niveau de la commune, contribuer à la collecte de toutes les données financières de base nécessaire à l'élaboration des différents outils de planification (PDC / PARIEFIC, PIC et PAI) ;
- Fournir un appui méthodologique aux équipes et aux prestataires chargés de l'élaboration des PDC / PARIEFIC, PIC et PAI ;
- Élaborer des termes de référence pour la sélection de consultants ou de bureaux d'études dans le domaine des finances locales et de la gestion communale.

Au niveau de la gestion comptable et financière du FDL

- Appuyer et collaborer à l'élaboration du Guide et du Manuel de procédures du Fonds de Développement Local (FDL). Ce guide devra respecter la réglementation applicable aux communes ;
- Élaborer des outils techniques de suivi et de contrôle financier du FDL ;
- Contribuer à l'appropriation et à l'utilisation effective par les communes des outils de gestion comptable et financière testés par ADECOI, notamment le GBCO ;
- Contribuer au développement de ratios de performance financière et fiscale des communes ;
- Procéder annuellement à la simulation financière des dotations accordées aux communes dans le cadre du FDL sur la base de critères de performance négociés avec les communes ;
- Assister le coordonnateur et les équipes chargées de l'élaboration des projets dans la détermination des dotations indicatives et le contrôle d'éligibilité des projets soumis par les communes ;
- Fournir des éclairages lors de la budgétisation et la programmation annuelle ;
- Assister les divers comités dans la gestion, le contrôle et la mise en œuvre des projets d'investissement et des activités de développement économique et de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle financés dans le cadre du FDL ;
- Assister les comités et les communes dans la mise en place de procédures transparentes de gestion financière des équipements ;
- Contribuer à la bonne maîtrise par les acteurs du circuit financier du FDL ;

Au niveau du transfert des connaissances

- En collaboration avec l'équipe de projet, renforcer les capacités des maires et des conseillers communaux, des personnels administratif, technique et financier des communes en matière d'administration des marchés publics et de la gestion des projets ;
- Contribuer au renforcement des capacités des exécutifs communaux, des autres élus et des services des mairies dans l'opérationnalisation de la stratégie de maîtrise d'ouvrage communale en matière de promotion de l'économie locale et communale ;
- Fournir un appui direct aux communes afin de renforcer leurs capacités en matière de gestion financière ;
- Vulgariser et favoriser la promotion des instruments et approches développés dans le cadre du projet ADECOI et de PA3D ;

Au niveau de l'UAC

- Fournir des notes d'information et de brefs rapports (avis, suggestions, propositions, directives, etc.) à l'intention de l'UAC ;
- Participer à l'élaboration du plan d'opération et des plans de travail annuels de l'UAC ;
- Participer aux réunions de gestion de l'UAC ;
- Fournir un appui à la rédaction des divers rapports de suivi opérationnel (mensuel, trimestriel et annuel) de l'UAC en ce qui concerne son mandat spécifique ;
- Fournir un appui dans la mise en place et la collecte des données pour le système de suivi/évaluation ;
- Participer à l'alimentation et à la mise à jour du système de capitalisation et favoriser la diffusion des leçons apprises.

Qualifications requises

Le candidat ou la candidate devra posséder les qualifications suivantes :

- Un diplôme universitaire de niveau supérieur (second cycle au moins) dans l'un des domaines ci-après : finances publiques, finances locale, fiscalité, administration publique ;
- Minimum de 10 ans d'expérience dans les secteurs concernés, dont au moins cinq (5) dans l'appui aux institutions locales ;
- Expérience pratique dans la formation et l'appui direct aux collectivités locales et aux groupements ;
- Avoir développé ou mis en place des pratiques innovantes dans la pratique de la gestion locale ;
- Bonne capacité de facilitation et de négociation.

L'EXPERT EN FILIERES AGRICOLES, SECURITE ALIMENTAIRE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL

Il est responsable (i) du renforcement des capacités des services déconcentrés et des ONG en matière développement économique local et de promotion des filières agricoles (ii) ; de l'appui de proximité auprès des communes pour le développement économique local et communal ; (iii) de l'appui aux communes et aux autorités de tutelle du niveau méso pour la promotion de l'intercommunalité et l'opérationnalisation des espaces de développement partagés ; (iv) du volet insécurité alimentaire du projet. Sous la supervision du Coordonnateur de l'UAC et en étroite collaboration avec ses collègues, l'expert économiste accomplira les tâches suivantes :

Au niveau de l'UAC

- Fournir des notes d'information et de brefs rapports (avis, suggestions, propositions, directives, etc.) à l'intention de l'UAC ;
- Participer à l'élaboration du plan d'opération et des plans de travail annuels de l'UAC ;
- Participer aux réunions de gestion de l'UAC ;
- Fournir un appui à la rédaction des divers rapports de suivi opérationnel (mensuel, trimestriel et annuel) de l'UAC en ce qui concerne son mandat spécifique ;
- Fournir un appui dans la mise en place et la collecte des données pour le système de suivi/évaluation ;
- Participer à l'alimentation et à la mise à jour du système de capitalisation et favoriser la diffusion des leçons apprises.

Au niveau du développement des économies locales et de la réduction de la vulnérabilité à la pauvreté

- A partir des résultats des études SAFIC disponibles, fournir à chaque commune de manière précise la situation de base de l'économie locale ;
- Appuyer les communes dans l'identification des acteurs stratégiques des économies locales et communales et porteurs de projets pro-pauvres ;
- Piloter la conception participative puis appuyer la mise en œuvre d'une stratégie de maîtrise d'ouvrage communale en matière de promotion de l'économie locale, communale et intercommunale, à l'instar de ce qui a été fait par ADECOI dans le domaine des infrastructures socio collectives. Une telle stratégie sera prioritairement orientée vers la satisfaction des besoins économiques (monétaires), alimentaires et nutritionnels des femmes et des autres groupes vulnérables ;
- Aider à l'identification et soutenir la promotion des filières agricoles mixtes dans lesquelles il y a à la fois production de nourriture pour une quasi-autoconsommation et compétitivité du produit sur les marchés locaux et régionaux ;
- Contribuer à l'amélioration de l'offre d'infrastructures de stockage pour faciliter la capitalisation et l'extension de l'expérience de warrantage ;
- Contribuer au renforcement des capacités des organisations paysannes et des organisations féminines engagées dans les filières bénéficiant de l'appui du projet ;
- Identifier le contenu du volet « communication économique et lutte contre la vulnérabilité à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle » de la stratégie de communication du Projet et contribuer à la mise en place et au fonctionnement adéquat des cadres de concertation économique au niveau communal et régional ;
- Apporter de l'appui-conseil aux micro-entreprises et aux PME/PMI pour améliorer leur productivité ;
- Au niveau de l'appui conseil en matière de gestion communale et du développement des instruments
- Apporter toute l'assistance technique requise pour l'élaboration du plan de développement communal vu comme instrument de développement de l'économie locale, de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Aider les services déconcentrés et les services techniques compétents des mairies (i) à identifier les sources d'accès au crédit ; (ii) à faciliter l'accès des groupements et des PME/PMI au crédit en (iii) aidant au montage de dossiers bancables ;
- Aider à la création d'un environnement propice au développement du secteur privé local ;
- Appuyer les Communes dans l'identification et la mise en œuvre de mécanismes de refinancement des initiatives communautaires ;
- Apporter un appui technique Comité de Financement des Initiatives Locales pour l'analyse des dossiers qui lui sont soumis ;
- Appuyer les services techniques de l'administration dans leur mission d'assistance et de conseil aux communautés rurales ;
- Conseiller et solliciter l'adaptation des règles de fonctionnement de l'administration, même à titre expérimental, aux exigences des actions directes d'appui aux communautés locales ;

Au niveau plus spécifique de la réduction de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle

- Contribuer, aux côtés des communes et des autres intervenants présents dans la zone du projet, à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'actions visant à réduire la vulnérabilité et basés sur une bonne connaissance des déterminants de la pauvreté et des facteurs d'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Aider à l'identification et soutenir la promotion des activités et des microprojets économiques clairement orientés vers la réduction de la pauvreté monétaire, la pauvreté non monétaire et la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Contribuer au renforcement des capacités des organisations paysannes et des organisations féminines souhaitant s'engager dans une stratégie de gestion des vivres orientée vers la réduction / élimination de l'insécurité alimentaire, notamment aux périodes de soudure ;
- Concevoir, en partenariat avec les autres experts, les communes, les services déconcentrés, les organisations de la société civile et les institutions de microfinance et appuyer la mise en œuvre d'une stratégie de gestion des revenus et autres recettes des ménages, en particulier par les chefs de ces ménages, qui évite (i) le bradage des vivres, (ii) la vente en herbe des récoltes et (iii) les dépenses somptuaires néfastes au bien-être des ménages ;
- Identifier le contenu du volet « vulnérabilité à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle » de la stratégie de communication du Projet et contribuer à la mise en place et / ou à l'animation des cadres de concertation au sein desquels sont discutés les questions de vulnérabilité à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau local, communal et régional.

Qualifications requises

Le candidat ou la candidate devra posséder les qualifications suivantes :

- Un diplôme d'agro économiste ou de planificateur économiste ;
- Minimum de 05 ans d'expérience pratique dans l'analyse de filières, d'études de faisabilité de microprojets. Une maîtrise de l'analyse de chaîne de valeur serait un atout ;
- Expérience pratique dans la formation et l'appui direct aux collectivités locales et aux groupements ;
- Avoir développé ou mis en place des pratiques innovantes dans les domaines mentionnés ci-dessus ;
- Bonne capacité de facilitation et de négociation.

L'EXPERT SOCIOLOGUE DU DEVELOPPEMENT, CHARGE DU GENRE

Il sera principalement responsable de l'amélioration de la position économique, politique et sociale de la femme et des autres groupes vulnérables à travers (i) des appuis aux collectivités locales, aux services déconcentrés et aux associations de la société civile en vue de les outiller pour mieux prendre en charge la participation des femmes et des autres groupes vulnérables à la vie publique locale; (ii) des activités de renforcement de capacités au profit des femmes, notamment en matière de gestion, de transformation et de commercialisation des produits de base; (iii) l'appui à des acteurs locaux pour la mise en œuvre d'une approche de planification, de budgétisation et de mise en œuvre sensible au genre et aux groupes vulnérables. Sous la supervision du Coordonnateur de l'UAC et en étroite collaboration avec ses collègues, l'expert en approche genre accomplira les tâches suivantes :

Au niveau de l'UAC

- Élaborer des termes de référence pour la sélection de consultants ou de bureaux d'études dans les domaines de l'approche genre et du suivi et évaluation ;
- Fournir des notes d'information et de brefs rapports (avis, suggestions, propositions, directives, etc.) à l'intention de l'UAC ;
- Participer à l'élaboration du plan d'opération et des plans de travail annuels de l'UAC ;
- Participer aux réunions de gestion de l'UAC ;
- Fournir un appui dans la rédaction des divers rapports de suivi opérationnel (mensuel, trimestriel et annuel) de l'UAC en ce qui concerne son mandat spécifique ;
- Participer à l'alimentation et à la mise à jour du système de capitalisation et favoriser la diffusion des leçons apprises.

Au niveau de l'amélioration de la position économique, politique et sociale de la femme et des autres groupes vulnérables

- Contribuer, aux côtés des communes et des autres intervenants présents dans la zone du projet, à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans d'actions intégrant de façon claire et sans équivoque une stratégie destinée à renforcer la démocratie à la base avec la reconnaissance du rôle des femmes et de leurs organisations et une attention aux groupes vulnérables;
- Assister les communes dans leur appui aux organisations féminines, aux jeunes et aux minorités ethniques, notamment dans le domaine du leadership, pour une prise accrue de parole et pour une participation active à la vie politique locale et à la prise de responsabilité dans la gestion de la chose publique au niveau infra communal, communal et régional ;
- Piloter la conception participative puis appuyer la mise en œuvre d'une stratégie de renforcement des capacités économiques des femmes, notamment en matière de gestion, de transformation et de commercialisation des produits de base. Ce renforcement intégrera un volet « appui à la maîtrise de la pratique des activités commerciales ou des affaires »;
- Apporter un appui soutenu aux élus, aux services techniques des mairies, aux services déconcentrés et aux organisations de la société civile pour une planification, une budgétisation et une mise en œuvre des actions sensibles au genre et aux groupes vulnérables ;
- Identifier le contenu du volet « genre, décentralisation et développement local » de la stratégie de communication du Projet et contribuer à la mise en place et / ou à l'animation des cadres de concertation au sein desquels sont discutées les questions y relatives au niveau local, communal et régional ;

Au niveau de l'appui conseil en matière de gestion communale et du développement des instruments

- Apporter toute l'assistance technique requise pour l'élaboration du plan de développement communal vu comme un instrument de développement local équitable et de réduction des inégalités qui frappent les femmes et les groupes vulnérables ;
- Initier et alimenter la réflexion à conduire par le projet dans la connaissance (en vue de l'action) des déterminants socioculturels (i) des inégalités hommes femmes et (ii) du phénomène de marginalisation de certaines catégories sociales qui aboutissent souvent à une vulnérabilité différenciée à la pauvreté et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Contribuer à la mise en place par les communes d'une carte de vulnérabilité à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire sur la base d'un tableau de bord social (TBS) communal comportant des indicateurs désagrégés aux niveaux arrondissement et village, par sexe et prenant en compte les facteurs socioculturels ;
- Apporter un appui technique au Comité de Financement des Initiatives Locales pour l'analyse des dossiers qui lui sont soumis ;

- Appuyer les services techniques de l'administration dans leur mission d'assistance et de conseil aux communautés rurales ;
- Conseiller et solliciter l'adaptation des règles de fonctionnement de l'administration, même à titre expérimental, aux exigences des actions directes d'appui aux communautés locales.

Qualifications requises

Le candidat ou la candidate devra posséder les qualifications suivantes :

- Un diplôme universitaire de niveau supérieur (second cycle) dans le domaine de la sociologie / anthropologie du développement, de la gestion des ressources humaines ou de l'économie du développement ;
- Minimum de 5 ans d'expérience dans l'un ou l'autre des domaines concernés ;
- Expérience pratique avérée dans l'analyse et l'implantation de pratiques innovantes permettant l'intégration des groupes défavorisés dans le cadre d'intervention au niveau local ;
- Expérience pratique dans le domaine de la formation et du transfert de connaissances ;
- Bonne capacité de facilitation et de communication ;
- Maîtrise parfaite du français, la connaissance d'une langue parlée dans le Borgou sera un atout.

L'EXPERT EN SUIVI EVALUATION, RENFORCEMENT DE CAPACITES ET TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Il est responsable de l'appui de proximité auprès des services départementaux, des communes et groupements de base pour tout ce qui concerne le système de suivi évaluation des différents aspects du projet. Il est notamment responsable (i) des modalités de transfert des connaissances au niveau communal, départemental et national ; (ii) des questions liées à l'information et à la communication du projet (iii) de la documentation/capitalisation des acquis et des innovations du projet et (iv) de l'appropriation/généralisation par le MDGLAAT et les autres ministères pertinents. Sous la supervision du Coordonnateur de l'UAC et en étroite collaboration avec ses collègues, l'expert en suivi évaluation et transfert de connaissances accomplira les tâches suivantes :

Au niveau de l'UAC

- Élaborer des termes de référence pour la sélection de consultants ou de bureaux d'études dans le domaine du suivi-évaluation, de la communication, de la capitalisation des acquis et de la diffusion / généralisation des outils et des innovations ;
- Fournir des notes d'information et de brefs rapports (avis, suggestions, propositions, directives, etc.) à l'intention de l'UAC ;
- Participer à l'élaboration du plan d'opération et des plans de travail annuels de l'UAC ;
- Participer aux réunions de gestion de l'UAC ;
- Coordonner la rédaction des divers rapports de suivi opérationnel (mensuel, trimestriel et annuel) de l'UAC ;
- Participer à l'alimentation, à la mise à jour et gérer l'ensemble du système de capitalisation et favoriser la diffusion des leçons apprises.

En matière de suivi-évaluation et de transfert des connaissances

- A partir du rapport d'évaluation finale du projet ADECOI, des rapports d'activité produits par ce projet, des résultats du SAFIC et des outils de planification mis en place par les communes, (i) déterminer le degré de prise en compte de la dimension suivi-évaluation du projet ADECOI ; (ii) en tirer des leçons pour élaborer un système de suivi-évaluation pour le PA3D ;
- Procéder à l'analyse du cadre des résultats du PA3D et en assurer la concordance avec le système de suivi-évaluation à mettre en œuvre ;
- Faire valider ce système de suivi-évaluation par toutes les parties prenantes du PA3D ;
- Concevoir une méthodologie pour la mise en œuvre du système de suivi-évaluation participatif permettant d'informer les intervenants et les partenaires du projet quant à l'atteinte des résultats selon les trois séquences du projet : (i) le processus qui met en relations les différents acteurs ; (ii) les intrants et les résultats (indicateurs, coûts, résultats, etc.) et ; (iii) l'impact, soit en termes de réduction de la vulnérabilité à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, soit en termes de développement économique local, communal et régional, soit encore en termes de réduction des inégalités genre et d'une meilleure démocratie participative à la base ;
- Appuyer la mise en place d'un Observatoire participatif de la pauvreté et du développement ;
- Concevoir des mécanismes de production, de validation et de diffusion / partage des informations relatives au projet à l'intention de tous les partenaires dans les domaines suivants : (i) système et procédures d'exécution de la planification participative ; (ii) conditions de vie des groupes défavorisés et sécurité alimentaire, notamment la documentation de la carte de vulnérabilité ; (iii) Fonds de développement local ; (iv) plans d'actions sur la gestion des communes ; (v) économie locale, communale et régionale et espaces de développement partagés ; (vi) finances locales ; (vii) différentes formes de maîtrise d'ouvrage communale ; (viii) renforcement des capacités.
- Assister les communes et les services déconcentrés partenaires du PA3D dans le développement et la mise en œuvre d'un système de collecte et de traitement de données désagrégées (par sexe, par activité, par arrondissement et par village si possible) ;
- Assurer la formation des personnes ressources locales sur lesquelles s'appuiera le projet quant au fonctionnement du système de suivi évaluation ;

Qualifications requises

- Diplôme universitaire en économie, planification ou statistique ainsi qu'une formation complémentaire sur les outils, techniques et approches participatives ;
- Au moins cinq années d'expérience professionnelle soit à un poste de suivi évaluation soit dans l'exécution de programmes de développement local et communautaire ;
- Capacités à dialoguer avec les communautés de base ;
- Très bonne connaissance du français ;
- Habitude à rédiger et à présenter des documents de qualité ;

- Maîtrise des logiciels informatiques : traitement de texte Word, tableurs et gestionnaires de base de données fonctionnant sous Windows.

La connaissance de logiciels de cartographie serait un atout.